

Denier : moins de donateurs

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Communication P](#), [Diocèses](#), [Eglise en France](#), [Perepiscopus](#)

Date : 21 février 2014



Chacun des 95 diocèses de l'Église catholique en France gère ses comptes de manière décentralisée et autonome.

Le nombre de donateurs a diminué, passant de 1 465 000 en 2008 à 1 280 000 en 2011. Mais dans le même temps le don moyen a augmenté, passant de 156 € à 188 €.

Les prêtres perçoivent un traitement de l'ordre de 900 € mensuel. De plus en plus de salariés laïcs apportent leur compétence au service des diocèses, pour des salaires assez faibles.

La collecte annuelle du Denier assure 30% des ressources. Les autres ressources venant des quêtes, des legs, des offrandes à l'occasion d'un mariage, d'un baptême, de funérailles, etc. Mais l'ensemble des ressources ne couvre pas l'intégralité des dépenses, et la plupart des diocèses doivent emprunter ou piocher dans leurs réserves.

Dans le diocèse de Gap et d'Embrun, avec ses 140 000 habitants, le montant du Denier s'est élevé en 2012 à 615 000 €.